

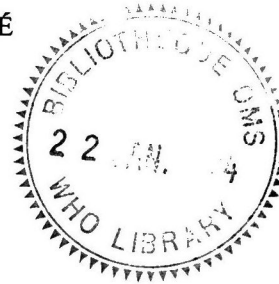


22 janvier 1974

CONSEIL EXECUTIF

Cinquante-troisième session

Point 2.8 de l'ordre du jour



EXAMEN DU PROGRAMME : EDUCATION SANITAIRE

(Projet de résolution proposé par le Dr C. Hemachudha,
le Professeur L. von Manger-Koenig, le Professeur J. J. A. Reid,
le Dr C. N. D. Taylor et le Professeur R. Vannugli)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur le programme de l'Organisation dans le domaine de l'éducation sanitaire;¹ et

Reconnaissant que l'éducation sanitaire est essentielle à la fois pour la motivation individuelle et pour la participation des collectivités à l'amélioration des conditions sanitaires, et qu'en conséquence elle doit faire partie intégrante de tous les programmes de santé,

1. NOTE avec satisfaction les activités de l'Organisation dans le domaine de l'éducation sanitaire;
2. SOULIGNE l'importance de l'éducation sanitaire dans les programmes nationaux de santé et dans les programmes de développement socio-économique qui ont des incidences sur la santé;
3. RECOMMANDE :
 - 1) que l'OMS intensifie l'éducation sanitaire dans tous ses programmes et aide les Etats Membres à renforcer la planification, l'exécution et l'évaluation des parties de leurs programmes nationaux de santé, y compris ceux de développement des personnels, qui intéressent l'éducation sanitaire;
 - 2) que l'OMS signale à l'attention des Etats Membres et des institutions internationales la nécessité d'élargir les activités d'éducation sanitaire; et
 - 3) que l'OMS continue à coopérer pleinement avec l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et les organismes non gouvernementaux ou organismes d'aide bilatérale appropriés à la réalisation de programmes dans lesquels l'éducation sanitaire joue un rôle important;
4. PRIE le Directeur général d'explorer les moyens d'assurer un appui supplémentaire pour le programme de travail de l'Organisation dans le domaine de l'éducation sanitaire.

¹ Document EB53/8.